

P'tit trait d'union



Après une longue période de gestation, l'extension mairie-bibliothèque est achevée.

Elle accueillera du 11 novembre au 9 décembre l'exposition

«CORZÉ DANS LA GUERRE 14-18»

Cette exposition a été réalisée par un groupe de bénévoles de la bibliothèque qui a fait appel à vous pour recueillir des documents et objets de cette époque, souvent précieusement conservés par les familles.

Bon nombre d'entre vous ont répondu favorablement à cet appel, ils en sont vivement remerciés.

L'exposition sera ouverte les:

Lundi de 15h à 18h
Mercredi de 16h à 18h
Samedi de 11h à 12h30
et de 15h à 17h
Dimanche de 10h à 12h



OCTOBRE 2017

CORZÉ

Aide à l'insertion professionnelle

ENVOL a été retenu par la région pour mettre en place sur le secteur de Seiches le dispositif «Prépa Clés».

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les publics en recherche d'une insertion professionnelle par l'acquisition ou la remise à niveau de compétences pour :

- Préparer une entrée en formation qualifiante, un concours, un accès direct à l'emploi.
- Acquérir un socle de connaissances et de compétences indispensables à l'insertion professionnelle.

ENVOL propose à chaque bénéficiaire un accompagnement personnalisé pour l'aider à progresser tout au long de son parcours de formation.

Des temps collectifs d'information sont programmés le 14 novembre et le 12 décembre de 16h à 18h30.

Association ENVOL 39 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ tel 02 41 92 35 73
contact@envol-formations.fr

Maison des Services au Public 14bis rue Henri Reigner
49140 SEICHES sur le LOIR tel 02 41 27 23 75
mspseiches@ccals.fr



Les actions «sponsoring» :

Le SICTOM s'engage à soutenir les organisateurs de manifestations qui promeuvent la collecte et le tri des déchets. Une somme de 5 000 € a été budgétisée à cet effet pour 2017.

Contactez le SICTOM pour en connaître les modalités.

Tel 02 41 37 56 89.

ERRATUM :

Le thé dansant organisé par le Comité des Fêtes aura bien lieu le dimanche 19 novembre comme annoncé dans le trait d'union de janvier et non le 18 novembre annoncé dans celui du mois d'août..

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 23 octobre au 13 novembre. Elle vous accueillera ensuite dans ses nouveaux locaux aux heures de visites indiquées en page de couverture pendant la durée de l'exposition, puis aux horaires habituels : le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 11h à 12h30.

L'inscription est gratuite de même que les prêts de livres.

De nouvelles acquisitions viennent d'être faites et les livres du Bibliopôle seront renouvelés le 13 décembre.

Nouveau n° de téléphone : 02 41 18 56 14

Prochaines animations :

- Heure du conte le 13 décembre à 15h.
- Atelier d'écriture en mars 2018, animé par Julien BOSC poète en résidence d'artiste à Villevêque.

Médiation familiale

L'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire (UDAF), propose depuis 2013, aux couples séparés ou en cours de séparation, un service de médiation familiale, avec des permanences à Angers, Saumur, Segré et Baugé.

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation. Elle représente un espace neutre pour rétablir le dialogue et une opportunité pour sortir du conflit. La médiation familiale invite les personnes à réfléchir à des solutions acceptables pour chacun en matière d'organisation familiale. Elle permet de prendre des décisions concrètes en présence d'un professionnel indépendant, impartial et en toute confidentialité.

Ce service s'adresse plus largement aux personnes en situation de conflits, soit 4 publics définis par le dispositif national de la Caisse des Allocations Familiales :

- aux parents séparés ou en projet de séparation
- aux jeunes majeurs en difficultés avec leurs parents
- aux grands parents en rupture de liens avec leurs petits enfants
- aux fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne

Contact : christophe.GABILLARD@udaf.fr tel 02 41 36 51 02 fax 02 41 36 51 01



Le plan vigipirate impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles. Les directives en ce sens nous sont régulièrement rappelées. Des mesures ont été prises dans les écoles et services périscolaires pour respecter ces directives.

Des entrées séparées pour l'accueil périscolaire et l'école maternelle permettent une meilleure surveillance lors de l'arrivée et du départ des enfants.

L'entrée de l'accueil périscolaire est maintenant équipée d'un interphone et un adulte est présent au portail de l'école maternelle aux heures d'arrivée et de départ des enfants.

Ces mesures peuvent paraître contraignantes mais c'est pour la sécurité même de vos enfants !

Nous vous demandons également :

- de respecter la règle demandant de ne pas faire d'attroupement devant les entrées et bien évidemment, dans la cour de récréation et à l'intérieur des locaux.
- de vous présenter à l'entrée dédiée au périscolaire pour les services périscolaires et au portail pour la maternelle.

Partagez vos vacances Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez l'été prochain un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 02 41 88 85 65

mail : maineetloire@secours-catholique.org

Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers






Photo CCALS

MAD MEN

spectacle de danse hip hop

De la mélancolie du blues jusqu'à l'énergie positive du manifeste hip hop ...

Vendredi 12 janvier 2018 à 20h
Salle des fêtes de Corzé

Places limitées. Réservation conseillée via la page facebook de la CCALS :  anjouloiretsarthe

Déjeun'âge de novembre

Dans la continuité des projets, tels le transport solidaire ou la gym douce, mis en place par la mairie pour lutter contre l'isolement des personnes à domicile, nous proposons aux plus de 60 ans ou retraités de se retrouver, pour le plaisir, autour d'un repas.

Faites vite, le nombre de places est limité à 30 personnes. Une participation de 10 € est demandée pour participer à ce repas qui vous réunira le 22 novembre au restaurant scolaire.

Retournez le bulletin d'inscription joint à la mairie avant le 6 novembre.



Suite à une réunion d'information qui a eu lieu le 7 octobre 2017 à la mairie, une association spécifique a été créée dont l'assemblée générale a eu lieu le vendredi 20 octobre. Les membres du bureau, non connus au moment de l'écriture de cet article, vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

Ce rendez-vous aura lieu une fois par mois et débutera le samedi 25 novembre de 9h30 à 11h30 au 1, rue des Écoles (dans l'ancien logement des enseignants). Vous pourrez y apporter petits appareils électroménager, grille pain, aspirateur ... ou venir vous faire dépanner votre messagerie ou chercher des conseils en informatique.

La seconde séance aura lieu le samedi 16 décembre même lieu, même heure. Venez nombreux en découvrir les principes ou proposer vos services autour d'un café !

Des travaux sont actuellement en cours chemin de Panlaloup.

- Le raccordement au tout à l'égout était attendu depuis très longtemps par les riverains ; ce sera bientôt chose faite !
- La dangerosité du carrefour chemin de Panlaloup / RD323 nous a amené à prendre la décision de fermer le débouché de cette voie sur la RD323.

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30 fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr

Secrétariat ouvert : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
<http://www.corze.fr>

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Du nouveau sur l'éclairage public dans le bourg :

Les lampadaires sont désormais éclairés à partir de 6h30 le matin au lieu de 7h00 précédemment et s'éteignent le soir à partir de 22h30 au lieu de 23h00.

L'objectif est de favoriser les déplacements des piétons qui partent avant 7h00 le matin, sans pour autant augmenter le coût pour la commune.

Directeur de publication : Jean-Philippe GUILLEUX
Dépot légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441
Imprimeur : Imprimerie SETIG
6 rue de la Claie BP 20053
49071 BEAUCOUZÉ CEDEX
Imprimé sur papier 100% recyclé

